

CGS clients

ProgOnline offre des services techniques BtoB permettant la mise en relation de professionnels qui travaillent avec d'autres professionnels pour des prestations de services à distance dans les domaines de l'informatique, du graphisme et de la gestion de contenu.

En acceptant les présentes Conditions Générales de Services Client (« CGSC »), vous vous soumettez à toutes les dispositions des présentes CGSC, sans limitation aucune tant pour le Service de Base gratuit que pour tous Services Complémentaires proposés par ProgOnline aux Clients sur le Site, et auxquels vous pourriez souscrire, notamment la garantie de type satisfait ou remboursé. Les Services Complémentaires pourront en outre être soumis à d'autres dispositions auxquelles vous aurez adhérees sur le Site.

I. Définitions

Au sens des présentes,

« *Client* » est le professionnel qui a ouvert un compte selon un profil client, au sein des Services ProgOnline, avec l'objectif de publier prochainement un Projet et / ou qui a fait le choix de confier la réalisation d'un Projet à un Prestataire. Dans les présentes CGSC, le pronom personnel « vous » désigne également le Client.

« *ProgOnline* » est l'éditeur du présent site Web (ci-après le « Site »), prestataire technique et intermédiaire entre Prestataire et Client, offrant des prestations techniques dites de Front Office appelées Services ProgOnline.

Le « *Compte Client* » est l'espace personnel qui vous est ouvert sur le Site par ProgOnline pour accéder aux Services ProgOnline consécutivement à votre inscription en tant que Client.

Les « *Services ProgOnline* » sont tout à la fois le Service de Base et tous Services Complémentaires offerts par ProgOnline sur le Site aux Clients.

Le « *Service de Base* » est le service gratuit qui vous est offert par ProgOnline constitué notamment de l'abonnement à la NewsLetter ProgOnline, de la faculté de publier des offres de Projets, de l'accès au contenu rédactionnel du Site.

Les « *Services Complémentaires* » sont tous services payants offerts par ProgOnline en complément du Service de Base, sur le Site, notamment la garantie de type satisfait ou remboursé.

« *Prestataire* » est le professionnel qui a ouvert un compte au sein des Services ProgOnline en tant que prestataire.

Le Client et le Prestataire sont désignés ensembles par le terme les « *Parties* ».

« *Projet* » est tout à la fois l'offre de prestation informatique, graphique et / ou de gestion de contenu qu'un Client a proposé sur le Site et la prestation que ce Client a décidé de confier au Prestataire. Le Projet peut être également appelé « appel d'offres » lorsqu'il est au stade de l'offre et avant attribution à un Prestataire.

II. Inscription aux Services ProgOnline

Pour l'ouverture d'un Compte Client, vous déclarez avoir plus de dix huit ans et avoir fourni des coordonnées personnelles et des informations exactes, à jour, telles qu'une adresse électronique ou courriel valide, un numéro de téléphone valide. Votre Compte Client est strictement personnel. Il sera accessible par un identifiant personnel et un mot de passe strictement confidentiel dont vous avez seul la garde et la responsabilité et que vous devrez choisir et que vous avez la faculté de modifier régulièrement seul, ce que vous recommandez ProgOnline pour des raisons de sécurité, et à tout moment. En conséquence, vous vous engagez à ne pas utiliser de pseudonyme ou déclarer une adresse électronique qui pourrait porter atteinte aux droits des tiers, notamment utilisation du nom patronymique d'un tiers, du pseudonyme, de la marque ou d'un signe d'autrui protégé par la propriété intellectuelle, d'une dénomination trompeuse, ainsi qu'à l'ordre public tel que notamment pseudonyme ou adresse électronique raciste, négationniste, injurieux, diffamant, etc. De manière générale, ProgOnline se réserve le droit de refuser une inscription, de suspendre un Compte Client ou de le fermer, si elle décèle ou s'il lui est notifié à quelque titre que ce soit et quel que soit le champ concerné dans le formulaire d'inscription, une atteinte manifeste aux droits de tiers ou une atteinte à l'ordre public ou une information inexacte.

III. Accès aux Services ProgOnline

L'accès physique aux Services ProgOnline est gratuit, étant néanmoins précisé que l'ensemble des frais de connexion et de communication sur Internet nécessaires pour accéder et utiliser les Services ProgOnline restent à votre charge, ainsi que tous les frais consécutifs à l'utilisation desdits services. Vous reconnaissez avoir vérifié que la configuration informatique que vous utilisez ne contient aucun virus informatique ou programme malfaisant et qu'elle est en parfait état de fonctionnement. Il vous appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger vos propres données et logiciels ou toutes données ou logiciels qui vous sont accessibles, notamment de la contamination d'éventuels virus ou programmes malfaisants.

IV. Réalisation de Projet

La présente section trouve application dès lors que vous êtes sur le point de publier une offre de Projet ou appel d'offres.

IV.1 Vous déclarez bien connaître et accepter le fonctionnement des Services ProgOnline et notamment, d'une part, le mécanisme de mise en relation entre un Client et un Prestataire en vue de la réalisation d'un Projet, d'autre part, les Services Complémentaires proposés par ProgOnline au Client dans le cadre de cette relation Prestataire / Client.

IV.2. Pour pouvoir proposer ou publier un Projet, vous devez déclarer un certain nombre d'informations obligatoires, exactes et réelles. Vous devez intituler votre Projet, le décrire de manière détaillée, exacte et précise, éventuellement compléter votre description en communiquant par voie de fichier dans un format habituellement reconnu par le marché, tous détails, cahier des charges et éléments permettant à un Prestataire de connaître avec le

SAS PEL.COM au capital de 101 101 euros - 4 8 1 0 1 2 8 3 9
R C S N A N T E R R E
? 0 b i e r " 2 I 2 " i e

maximum de précisions l'expression de vos besoins, communiquer le prix maximum que vous êtes prêt à payer hors taxes et hors frais tout frais non prévu étant à votre charge, la date de livraison demandée, le type d'appel d'offres ouvert ou fermé, la catégorie dans laquelle se classe la prestation sollicitée selon les catégories offertes par le Site. Si le descriptif du Projet, y compris le ou les fichiers y attachés, portent atteinte à l'ordre public ou aux droits de tiers, sont manifestement dépourvus de tout sérieux, ProgOnline se réserve le droit sans préavis ni formalisme particulier préalable ou pas, de refuser la publication de votre offre de Projet. A l'inverse, vous êtes informé et vous acceptez que la publication de votre Projet sur le Site ne constitue aucunement de la part de ProgOnline une acceptation expresse ni implicite de la faisabilité de votre Projet, ne vaut un quelconque acquiescement ou autorisation au titre du Projet, ProgOnline étant totalement étranger à la relation que vous allez établir avec le Prestataire et n'étant aucunement habilité à une quelconque autorisation au titre dudit Projet. Le manquement à l'une quelconque des obligations énoncées au présent paragraphe, est une cause de suspension ou fermeture du Compte Client sans délai, ni formalisme particulier préalable ou pas.

L'ensemble des informations ci-avant énoncées constitueront votre cahier des charges (ci-après cahier des charges), partie intégrante de l'accord que vous passez avec le Prestataire seul (Ci-après l'Accord), auquel ProgOnline est totalement étranger. Vous convenez que l'Accord est constitué du seul cahier des charges du Projet établi entre vous et le Client avant accord, ainsi que des présentes CGSC et des Conditions Générales de Services Prestataires (voir plus bas), dont vous déclarez avoir préalablement pris connaissance, les CGSP et CGSC étant de même rang et prévalant en cas de contradiction sur le cahier des charges du Projet.

IV.3. La preuve de la réalité et des modalités de l'Accord est établie par un seul et unique document, à l'exclusion de tous autres, soit le cahier des charges du Projet tel que figurant sur le site de ProgOnline et tel que donné à télécharger au Prestataire. Tous autres éléments ou documents, tels que, notamment, des messages échangés, des copies d'écran ou autres, ne sauraient aucunement être retenus pour prouver les modalités de l'Accord, sauf accord des deux parties. La présente stipulation vaut convention de preuve au sens de l'article 1316-2 du code civil.

Vous êtes informé que le Client a accepté les mêmes conditions de conclusion de l'Accord. Dès conclusion de l'Accord, votre engagement est irrévocable et le Projet est dès lors soumis de manière obligatoire au Prestataire par l'effet de l'Accord.

IV.4. S'agissant du descriptif du Projet, du ou des fichiers attachés que vous avez déposés sur les serveurs de ProgOnline, l'ensemble de ces éléments restent votre propriété quel que soit l'issue du Projet. Cependant, compte tenu des risques de sécurité liés à l'usage de manière générale d'Internet, vous déclarez que toute description et tout fichier que vous aurez déposés sur les serveurs de ProgOnline en vue de la publication d'un Projet, auront fait l'objet préalablement par vos soins, à vos frais et sous votre seule responsabilité, d'une copie de sauvegarde en votre possession.

IV.5. Par les présentes, vous donnez mandat exprès à ProgOnline de recevoir votre paiement tel que prévu à l'Accord, une facture étant mise à votre disposition sur votre espace personnel Client, facture émise selon les instructions du Prestataire. Vous vous engagez à imprimer sur support papier cette facture en vue de l'intégrer dans votre comptabilité, ProgOnline se limitant à fournir les moyens logiciels de l'émission de cette facture et à vous la transmettre.

ProgOnline est constitué séquestre de la somme que vous payez au titre du Projet. Vous donnerez par le seul moyen d'un message déposé dans votre espace personnel, à ProgOnline l'ordre de payer sans délai le Prestataire dès réception du livrable correspondant au Projet, le paiement étant séquestré entre les mains de ProgOnline jusqu'après notification par vous de la réception du livrable correspondant au Projet et / ou après réception de tous documents ou informations requis par les Services ProgOnline du Prestataire et / ou à l'issue de la procédure de médiation / arbitrage mise en place par ProgOnline en cas de litige entre le Client et le Prestataire.

IV.6. Tous droits de propriété intellectuelle nés des travaux du Prestataire sur le Projet sont transférés au Client après complet paiement du prix stipulé à l'Accord éventuellement déduit des frais et honoraires de ProgOnline. Cette cession des droits est complète et entière, pour le monde entier, pour la durée totale des droits d'auteur, comprenant le droit de reproduction, de représentation, d'utilisation, d'adaptation au sens des articles L 122-1 et L 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, dans tous environnements techniques, sur tous supports connus ou à venir, la présente cession des droits vous permettant une utilisation pour vos besoins propres et personnels sans limitation, une exploitation éventuellement commerciale comme bon vous semble et sans limitation du Projet. De même, le Prestataire s'engage à transférer au Client toute documentation associée au Projet et, s'il s'agit d'un programme informatique, tout code source commenté et lisible par un homme de l'art d'attention et de compétence moyenne. De manière générale, le Prestataire s'engage à transférer tous éléments en sa possession lui permettant une utilisation optimale du Projet livré sauf les outils à la base de la réalisation du Projet qui restent en sa possession si leur non livraison n'empêche pas le Client de disposer d'une utilisation opérationnelle ou complète du Projet.

IV.7. Après transfert des droits au Client selon les dispositions de l'article ci-avant, le Prestataire s'engage à détruire tout document, objet, travaux encore en sa possession, sauf les outils à la base de la réalisation du Projet qui restent en possession du Prestataire et sauf à ce que ces outils empêchent le Client de disposer d'une utilisation opérationnelle ou complète du Projet.

IV.8. Au terme de l'Accord, vous convenez que tout mandat donné à ProgOnline en exécution de cet accord prend fin de plein droit et automatiquement, sans qu'il soit nécessaire d'aucune formalité à cet effet.

IV.9. Par les présentes, vous autorisez irrévocablement ProgOnline à procéder de plein droit, sur les sommes reçues de vous en séquestre, au prélèvement de toutes sommes qui lui sont dues en exécution des services techniques rendus par ProgOnline. En particulier, vous êtes informé et accepté que ProgOnline perçoit sur votre paiement une redevance fixe et / ou variable, selon la grille de tarifs publique mise à disposition sur le site ProgOnline dont vous reconnaissez avoir pris connaissance préalablement à l'acceptation des présentes, calculée sur le montant total du Projet et vous acceptez dans le cadre du présent mandat que ProgOnline prélève cette redevance sur les sommes par vous payées quel que soit l'issue de l'Accord.

IV.10. Vous vous engagez à soumettre tout litige ou différend relatif au Projet, quant à l'interprétation de l'Accord ou son exécution, à la procédure de médiation / arbitrage mise en place par ProgOnline selon les règles exposées à la Section Médiation et Arbitrage de

ProgOnline (<http://www.progonline.com/documents/SMA.pdf>) avant toute saisine des Tribunaux, même d'urgence et en référé.

IV.11. Pour tout nouveau projet professionnel entre le Client et le Prestataire, pendant une année après le terme de l'Accord, le Client et le Prestataire s'engagent à recourir aux Services ProgOnline pour la réalisation de ce nouveau projet.

V. Les données à caractère personnel

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le traitement de vos données personnelles déclarées sur les Services ProgOnline fait l'objet d'une déclaration n°1077223 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Pour cela, il vous suffit d'en faire la demande en nous adressant un courrier signé de votre main faisant figurer vos nom, prénom et adresse, en justifiant de cette identité en produisant à l'appui de votre demande la copie d'une pièce officielle d'identité lisible permettant le contrôle de votre signature et en nous adressant cette demande à l'adresse postale du siège de ProgOnline figurant dans la rubrique « mentions légales ».

VI. Divers

RESPONSABILITE

ProgOnline agit comme prestataire technique mettant à disposition du Prestataire et du Client une infrastructure logiciel et technique pour leur mise en relation professionnelle et agit dès lors en facilitateur d'un Projet. Dès lors la responsabilité de ProgOnline est celle d'un intermédiaire technique au sens de la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique du 21 Juin 2004 et ne saurait aucunement être engagée au titre de l'interprétation et / ou réalisation du Projet qui est du seul ressort de la relation et de l'Accord entre le Prestataire et le Client.

SUSPENSION ET FERMETURE

En cas d'infraction à l'une quelconque des dispositions des présentes CGSC, en cas de notification d'un quelconque contenu illicite par un tiers, au sens de l'article 6 de la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique du 21 Juin 2004, ProgOnline se réserve le droit, selon son choix et, en fonction de la gravité des faits sans préavis et sans formalisme imposé, de suspendre ou de fermer votre Compte Client vous privant dans le même temps d'accéder au Services Progonline.

DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Site est protégé par la législation en vigueur sur les droits de propriété intellectuelle et les conventions internationales applicables. La marque ProgOnline et les autres logos et marques

de ProgOnline présents sur le Site sont des marques déposées. Toute reproduction non autorisée est passible de contrefaçon.

Sauf les logos figurant sur le Site et expressément autorisés à la reproduction, si vous souhaitez afficher sur un site tiers tout logo de ProgOnline, ou intégrer tout ou partie du contenu du Site dans la navigation d'un site tiers, en particulier par voie de cadres (frames), ou si l'accès aux pages contenant ou le lien vers le Site n'est pas gratuit, vous devez en demander l'autorisation expresse et préalable à ProgOnline en écrivant à <contact@progonline.com>.

LANGUE ET REFERENCE

Vous acceptez d'employer le français ou l'anglais à l'exclusion de toutes autres langues, pour toutes les communications sur le Site pour assurer une communication correcte entre les Parties, dans le but de permettre à ProgOnline d'intervenir, notamment, de façon adéquate dans le cas d'un arbitrage/médiation.

Les Parties acceptent que ProgOnline puisse faire état du Projet à titre de référence sur son Site. De même, le Client accepte que le Prestataire puisse faire état du Projet et de son nom, en tant que référence commerciale.

EVOLUTION ET NULLITE

Les présentes CGSC sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Dans cette hypothèse, les CGSC nouvelles vous seront notifiées par courriel à votre adresse déclarée et vous disposerez d'un délai de quinze jours après réception de cette notification pour décider ou pas de mettre fin aux CGSC et fermer votre Compte Client. Dans votre silence, les CGSC seront considérées comme acceptées par vous. Tout Accord conclu sous l'égide des anciennes CGSC restera soumis à ces anciennes CGSC même après entrée en vigueur des nouvelles CGSSC, jusqu'au terme dudit Accord.

Si une partie quelconque des CGSC devait s'avérer illégale, invalide ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, le terme ou les termes en question seraient déclarés inexistantes et les termes restants garderaient toute leur force et leur portée et continueraient à être applicables. Les termes déclarés inexistantes seront remplacés par des termes qui se rapprocheront le plus quant au contenu et au sens premier des termes ou de la clause annulée.

LOI ET COMPETENCE

Les présentes CGSC sont soumises au droit français. Tout désaccord ou litige n'ayant pu trouver une issue transactionnelle sera porté en médiation ou arbitrage selon les règles

exposées à la Section Médiation et Arbitrage
(<http://www.progonline.com/documents/SMA.pdf>) de ProgOnline.

CGS prestataires

ProgOnline offre des services techniques BtoB permettant la mise en relation de professionnels qui travaillent avec d'autres professionnels pour des prestations de services à distance dans les domaines de l'informatique, du graphisme et de la gestion de contenu.

En acceptant les présentes Conditions Générales de Services Prestataire (« CGSP »), vous vous soumettez à toutes les dispositions des présentes CGSP, sans limitation aucune tant pour le Service de Base gratuits que pour les Services Développés soumis à abonnement.

I. Définitions

Au sens des présentes,

« *Prestataire* » est le professionnel qui a ouvert un compte au sein des Services ProgOnline en tant que prestataire. « Prestataire » vous désigne ainsi pour la suite des présentes si vous acceptez les présentes CGSP. Le pronom personnel « vous » désigne également le Prestataire.

« *ProgOnline* » est l'éditeur du présent site Web (ci-après le « Site »), prestataire technique et intermédiaire entre Prestataire et Client, offrant des prestations techniques dites de Front Office appelées Services ProgOnline.

Le « *Compte Prestataire* » est l'espace personnel qui vous est ouvert sur le Site par ProgOnline pour accéder aux Services ProgOnline consécutivement à votre inscription en tant que Prestataire.

Les « *Services ProgOnline* » sont tout à la fois le Service de Base et des Services Développés offerts par ProgOnline sur le Site.

Le « *Service de Base* » est le service gratuit offert par ProgOnline constitué notamment de l'abonnement à la NewsLetter ProgOnline, de la faculté de consulter les Projets, de l'accès au contenu rédactionnel du Site.

Les « *Services Développés* » sont les prestations techniques payantes destinées à faciliter l'intermédiation entre le Prestataire et le Client en vue de la bonne exécution des Projets par le Prestataire à la satisfaction du Client et selon l'accord des Parties. ProgOnline n'est aucunement partie prenante à la relation d'affaires nouée entre le Prestataire et le Client se limitant à son rôle de facilitateur, prestataire technique entre les Parties.

« *Client* » est le professionnel qui a ouvert un compte selon un profil client, au sein des Services ProgOnline, qui a publié un Projet, et qui a fait le choix de vous confier le Projet.

Le Client et le Prestataire sont désignés ensembles par le terme les « *Parties* ».

« *Projet* » est tout à la fois l'offre de prestation informatique, graphique et / ou de gestion de contenu qu'un Client a proposé sur le Site et la prestation que ce Client a décidé de vous confier.

II. Inscription aux Services ProgOnline

SAS PEL.COM au capital de 101 101 euros - 4 8 1 0 1 2 8 3 9
R C S N A N T E R R E
2 0 h i e r " 2 I 2 " i e

Pour l'ouverture d'un Compte Prestataire, vous déclarez avoir plus de dix huit ans et avoir fourni des coordonnées personnelles et des informations exactes, à jour, telles qu'une adresse électronique ou courriel valide, un numéro de téléphone valide, un profil prestataire conforme à la réalité de votre activité et de vos compétences. Votre Compte Prestataire est strictement personnel sera accessible par un identifiant personnel et un mot de passe strictement confidentiel dont vous avez seul la garde et la responsabilité et que vous devrez choisir et que vous avez la faculté de modifier régulièrement seul, ce que vous recommandez ProgOnline pour des raisons de sécurité, et à tout moment. En conséquence, Vous vous engagez à ne pas utiliser de pseudonyme ou déclarer une adresse électronique qui pourrait porter atteinte aux droits des tiers, notamment utilisation du nom patronymique d'un tiers, du pseudonyme, de la marque ou d'un signe d'autrui protégé par la propriété intellectuelle, d'une dénomination trompeuse, ainsi qu'à l'ordre public tel que notamment pseudonyme ou adresse électronique raciste, négationniste, injurieux, diffamant, etc. De manière générale, ProgOnline se réserve le droit de refuser une inscription, de suspendre un Compte Prestataire ou de le fermer, si elle décèle ou s'il lui est notifié à quelque titre que ce soit et quel que soit le champ concerné dans le formulaire d'inscription, une atteinte manifeste aux droits de tiers ou une atteinte à l'ordre public ou une information inexacte.

Pour pouvoir être inscrit aux Services Développés des Services ProgOnline, vous devez de surcroît déclarer un certain nombre d'informations complémentaires exactes et réelles et disposer d'un numéro d'identification faisant la preuve que vous travaillez conformément aux lois de l'Etat dont vous êtes justiciable et, en tout état de cause, des lois françaises en vigueur tel que, notamment et sans que la liste soit limitative, le numéro à 14 chiffres attribué par l'INSEE dénommé numéro SIRET. A tout moment, ProgOnline a la faculté de solliciter de votre part que vous lui communiquiez sans délai et par tout moyen, une attestation par laquelle vous déclarez vous être acquitté de toutes vos obligations sociales et fiscales vis-à-vis de l'administration française. Le défaut de production d'une telle attestation dans les délais sollicités par ProgOnline est une cause de suspension ou fermeture du Compte Prestataire.

III. Accès aux Services ProgOnline

L'accès physique aux Services ProgOnline est gratuit, étant néanmoins précisé que l'ensemble des frais de connexion et de communication sur Internet nécessaires pour accéder et utiliser les Services ProgOnline restent à votre charge, ainsi que tous les frais consécutifs à l'utilisation desdits services. Vous reconnaissez avoir vérifié que la configuration informatique que vous utilisez ne contient aucun virus informatique ou programme malfaisant et qu'elle est en parfait état de fonctionnement. Il vous appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger vos propres données et logiciels ou toutes données ou logiciels qui vous sont accessibles, notamment de la contamination d'éventuels virus ou programmes malfaisants.

IV. Réalisation de Projet

SAS PEL.COM au capital de 101 101 euros - 4 8 1 0 1 2 8 3 9
R C S N A N T E R R E
2 0 h i e r " 2 I 2 " i e

La présente section trouve application dès lors que vous avez souscrit aux Services Développés selon la durée choisie, et que vous avez dès lors honoré le prix correspondant dit abonnement.

IV.1 Vous déclarez bien connaître et accepter le fonctionnement des Services ProgOnline et notamment, d'une part, le mécanisme de mise en relation entre un Client et un Prestataire en vue de la réalisation d'un Projet, d'autre part, les Services Développés proposés par ProgOnline dans le cadre de cette relation Prestataire / Client.

IV.2. Dans l'hypothèse où vous répondez à une offre de Projet publiée par un Client et qu'un accord est trouvé avec le Client, vous vous engagez à réaliser le Projet selon les modalités stipulées dans cet accord (Ci-après l'Accord) jusqu'à intégration du Projet dans le système d'information ou informatique du Client sauf clause expresse contraire figurant à l'Accord. Vous êtes également informé et accepté, que le mode de fonctionnement de la relation mise en place avec le Client, impose que vous téléchargez la version finale du Projet sur le site ProgOnline à l'emplacement réservé à cet effet. Vous convenez que l'Accord est constitué du seul cahier des charges du Projet établi entre vous et le Client avant accord et que vous avez téléchargé, ainsi que des présentes CGSP et des Conditions Générales de Services Client (voir plus haut), dont vous déclarez avoir préalablement pris connaissance, les CGSC et CGSP étant de même rang et prévalant en cas de contradiction sur le cahier des charges du Projet.

IV.3. La preuve de la réalité et des modalités de l'Accord est établie par un seul et unique document, à l'exclusion de tous autres, soit le cahier des charges du Projet tel que figurant sur le site de ProgOnline et tel que téléchargé par vous. Tous autres éléments ou documents, tels que, notamment, des messages échangés, des copies d'écran ou autres, ne sauraient aucunement être retenus pour prouver les modalités de l'Accord, sauf accord des deux parties. La présente stipulation vaut convention de preuve au sens de l'article 1316-2 du code civil. Vous êtes informé que le Client a accepté les mêmes conditions de conclusion de l'Accord.

IV.4. Par les présentes, vous donnez mandat exprès à ProgOnline de recevoir paiement du Client avec lequel vous avez passé un Accord, de délivrer pour votre compte et sur instruction exprès de votre part, facture au Client au titre de son paiement stipulé à l'Accord. A cet effet, vous communiquerez toutes indications à ProgOnline afin que ProgOnline émette cette facture selon la nomenclature que vous lui aurez indiquée et vous vous engagez à imprimer sur support papier cette facture en vue de l'intégrer dans votre comptabilité, ProgOnline se limitant, selon le même mandat, à fournir les moyens logiciels de l'émission de cette facture et à la transmettre au Client. Vous acceptez d'engager les travaux en vue de la réalisation du Projet, dès l'instant où vous êtes informés par ProgOnline de la réception de la totalité du prix du Projet réglé par le Client aux termes de l'Accord, ProgOnline étant constitué séquestre de cette somme pour le compte du Client. Vous acceptez que le paiement correspondant à la réalisation du Projet par vos soins dans le cadre de l'Accord n'intervienne, que sur ordre exprès du Client à ProgOnline et après réception par le Client du livrable correspondant au Projet et / ou après réception de tous documents ou informations requis par les Services ProgOnline et / ou à l'issue de la procédure de médiation / arbitrage mise en place par ProgOnline en cas de litige entre le Client et le Prestataire.

IV.5. Vous acceptez que tous droits de propriété intellectuelle nés de vos travaux sur le Projet seront transférés au Client après complet paiement du prix stipulé à l'Accord éventuellement déduit des frais et honoraires de ProgOnline. Cette cession des droits est complète et entière, pour le monde entier, pour la durée totale des droits d'auteur, comprenant le droit de reproduction, de représentation, d'utilisation, d'adaptation au sens des articles L 122-1 et L 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, dans tous environnements techniques, sur tous supports connus ou à venir, la présente cession des droits permettant au Client une utilisation pour ses besoins propres et personnels sans limitation, une exploitation éventuellement commerciale comme bon lui semble et sans limitation du Projet. En conséquence, vous vous engagez formellement à disposer de tous droits de propriété intellectuelle nés sur le Projet à la date où le transfert des droits en exécution de la présente disposition, est exécuté.

IV.6. De même, vous vous engagez à transférer au Client toute documentation associée au Projet et, s'il s'agit d'un programme informatique, tout code source commenté et lisible par un homme de l'art d'attention et de compétence moyenne. De manière générale, vous vous engagez à transférer tous éléments en votre possession lui permettant une utilisation optimale du Projet livré sauf les outils à la base de la réalisation du Projet qui restent en votre possession si leur non livraison n'empêche pas le Client de disposer d'une utilisation opérationnelle ou complète du Projet.

IV.7. Après transfert des droits au Client selon les dispositions de l'article ci-avant, vous vous engagez à détruire tout document, objet, travaux encore en votre possession, sauf les outils à la base de la réalisation du Projet qui restent en votre possession et sauf à ce que ces outils empêchent le Client de disposer d'une utilisation opérationnelle ou complète du Projet.

IV.8. Au terme de l'Accord, vous convenez que tout mandat donné à ProgOnline en exécution de cet accord prend fin de plein droit et automatiquement, sans qu'il soit nécessaire d'aucune formalité à cet effet.

IV.9. Vous vous engagez à soumettre tout litige ou différend relatif au Projet, quant à l'interprétation de l'Accord ou son exécution, à la procédure de médiation / arbitrage mise en place par ProgOnline selon les règles exposées à la Section Médiation et Arbitrage de ProgOnline (<http://www.progonline.com/documents/SMA.pdf>).

IV.10. Pour tout nouveau projet professionnel entre le Client et le Prestataire, pendant une année après le terme de l'Accord, le Client et le Prestataire s'engagent à recourir aux Services ProgOnline pour la réalisation de ce nouveau projet.

V. Les données à caractère personnel

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le traitement de vos données personnelles déclarées sur les Services ProgOnline fait l'objet d'une déclaration n°1077223 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Pour cela, il vous suffit d'en faire la demande en nous adressant un courrier signé de votre main faisant figurer vos nom, prénom et adresse, en justifiant de cette identité

en produisant à l'appui de votre demande la copie d'une pièce officielle d'identité lisible permettant le contrôle de votre signature et en nous adressant cette demande à l'adresse postale du siège de ProgOnline figurant dans la rubrique « mentions légales ».

VI. Divers

RESPONSABILITE

ProgOnline agit comme prestataire technique mettant à disposition du Prestataire et du Client une infrastructure logiciel et technique pour leur mise en relation professionnelle et agit dès lors en facilitateur d'un Projet. Dès lors la responsabilité de ProgOnline est celle d'un intermédiaire technique au sens de la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique du 21 Juin 2004 et ne saurait aucunement être engagée au titre de l'interprétation et / ou réalisation du Projet qui est du seul ressort de la relation et de l'Accord entre le Prestataire et le Client.

SUSPENSION ET FERMETURE

En cas d'infraction à l'une quelconque des dispositions des présentes CGSP, en cas de notification d'un quelconque contenu illicite par un tiers, au sens de l'article 6 de la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique du 21 Juin 2004, ProgOnline se réserve le droit, selon son choix et, en fonction de la gravité des faits sans préavis et sans formalisme imposé, de suspendre ou de fermer votre Compte Prestataire vous privant dans le même temps d'accéder au Service de Base et aux Services Développés.

DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Site est protégé par la législation en vigueur sur les droits de propriété intellectuelle et les conventions internationales applicables. La marque ProgOnline et les autres logos et marques de ProgOnline présents sur le Site sont des marques déposées. Toute reproduction non autorisée est passible de contrefaçon.

Sauf les logos figurant sur le Site et expressément autorisés à la reproduction, si vous souhaitez afficher sur un site tiers tout logo de ProgOnline, ou intégrer tout ou partie du contenu du Site dans la navigation d'un site tiers, en particulier par voie de cadres (frames), ou si l'accès aux pages contenant ou le lien vers le Site n'est pas gratuit, vous devez en demander l'autorisation expresse et préalable à ProgOnline en écrivant à <contact@progonline.com>.

LANGUE ET REFERENCE

Vous acceptez d'employer le français ou l'anglais à l'exclusion de toutes autres langues, pour toutes les communications sur le Site pour assurer une communication correcte entre les

Parties, dans le but de permettre à ProgOnline d'intervenir, notamment, de façon adéquate dans le cas d'un arbitrage/médiation.

Les Parties acceptent que ProgOnline puisse faire état du Projet à titre de référence sur son Site. De même, le Client accepte que le Prestataire puisse faire état du Projet et de son nom, en tant que référence commerciale.

EVOLUTION ET NULLITE

Les présentes CGSP sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Dans cette hypothèse, les CGSP nouvelles vous seront notifiées par courriel à votre adresse déclarée et vous disposerez d'un délai de quinze jours après réception de cette notification pour décider ou pas de mettre fin aux CGSP et fermer votre Compte Prestataire. Dans votre silence, les CGSP seront considérées comme acceptées par vous. Tout Accord conclu sous l'égide des anciennes CGSP restera soumis à ces anciennes CGSP même après entrée en vigueur des nouvelles CGSP, jusqu'au terme dudit Accord.

Si une partie quelconque des CGSP devait s'avérer illégale, invalide ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, le terme ou les termes en question seraient déclarés inexistantes et les termes restants garderaient toute leur force et leur portée et continueraient à être applicables. Les termes déclarés inexistantes seront remplacés par des termes qui se rapprocheront le plus quant au contenu et au sens premier des termes ou de la clause annulée.

Conditions générales de vente

Règlement d'utilisation de l'abonnement de PEL.com pour les prestataires

Art. 1 Le prestataire s'engage à utiliser son abonnement pour son propre compte et celui de sa société, sans communiquer les codes de connexion aux plateformes PEL.com à des tierces parties (inclus, mais sans se limiter à, autres sociétés, etc.)

Art. 2 Le prestataire s'interdit de court-circuiter la plateforme, c'est-à-dire qu'il s'engage à ne travailler avec les donneurs d'ordres qu'après que ces derniers aient réglé la commission de mise en relation pour faire travailler des prestataires de notre plateforme envers PEL.com.

Art. 3 De plus, tout prestataire ayant trouvé un client sur l'une des plateformes Internet de PEL.com s'engage à passer par PEL.com pour toute collaboration avec ledit donneur d'ordres pendant 2(deux) ans après leur première mise en relation.

Art. 4 Vous souscrivez à votre abonnement au titre de professionnel, pour trouver des clients et des projets dans votre domaine d'activité, et en aucun cas au titre de particulier. Les relations entre professionnels sont régies par le code du commerce.

Art. 5 Le service proposé est exclusivement un service de mise en relation de donneurs d'ordres et de prestataires. Le succès du service dépendant de nombreux facteurs, dont un grand nombre sont en dehors du champ de contrôle de PEL.com (efficacité commerciale et technique du prestataire abonné, professionnalisme du donneur d'ordre, investissement du donneur d'ordre et du prestataire), la société PEL.com ne pourra pas être tenue responsable pour le fait que le prestataire abonné n'a pas remporté de projets à l'issue de l'abonnement.

Art. 6 Après arrivée à échéance de la durée de validité de l'abonnement, ce dernier est reconduit tacitement et automatiquement, pendant une durée équivalente à la précédente (3, 6 ou 12 mois). Aucune réduction, dont vous auriez éventuellement bénéficié au moment du premier achat de votre abonnement, ne sera appliquée pour la reconduction automatique de l'abonnement, qui sera facturé au prix catalogue, par prélèvement automatique ou tout autre moyen de paiement, mensuellement. A cet effet, le prestataire donne expressément droit à PEL.com de prélever le montant de l'abonnement automatiquement par carte bancaire.

Art. 7 Pendant la durée d'engagement de l'abonnement, ce dernier est non-résiliable (3, 6 ou 12 mois). Pour le résilier à la fin de la période d'engagement, vous devez envoyer un courrier avec accusé de réception à l'adresse de la société PEL.com (20 bis rue Louis Philippe, 92200 Neuilly-sur-Seine), 30 jours avant la fin de la durée d'engagement de votre abonnement.

Art. 8 Le prestataire s'engage à utiliser ses crédits contact pour obtenir les coordonnées des donneurs d'ordres, et ne pas tenter de les obtenir par d'autres moyens (inclus, mais sans se limiter à, laisser ses propres coordonnées de prestataire dans les messages envoyés sur la plateforme, ou poser la question explicitement au donneur d'ordres, etc...)

Art. 9 Le prestataire s'engage à utiliser ses crédits "offres" pour faire des offres de réalisation des projets au donneur d'ordres, ou pour lui poser des questions sur le projet du donneur d'ordres, et en aucun cas dans d'autres buts (inclus, mais sans se limite à, porter des propos de protestation contre PEL.com ou contre le donneur d'ordres, son projet, ou son budget, etc...).

LOI ET COMPETENCE

Les présentes CGSP sont soumises au droit français. Tout désaccord ou litige n'ayant pu trouver une issue transactionnelle sera porté en médiation ou arbitrage selon les règles exposées à la Section Médiation et Arbitrage (<http://www.progonline.com/documents/SMA.pdf>) de ProgOnline.

Conditions générales de ventes